

7124 – Compte administratif – Délibéré avec compte

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22 juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit juin à dix-huit heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la
Mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme de Metz,
Adjointe au Maire

Etaient présents :

MM. Rougeron, Damon, Mme Bourdin, M. Bichon, Mme
Chambon, M. Hidas, Mme Pingot, M. Greuin, Adjoints
Mmes Lemaître Clément, Gault, Devernois, MM. Pereira Dos
Santos, Crozat, Mmes Gouveia, Agogué, MM. Mohr, Pouget,
Chevré, Mme Do Souto, M. Amalal, Mmes Chevallier, Terrasse,
M. Fromentin, Mmes Riby, Roger, de Crémiers, MM. Colpin,
Fagart et Mme Flandry, Conseillers Municipaux
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice 33
Présents 30
Votants 31

Etait absent excusé ayant donné pouvoir :

M. Renard à Mme Chambon

Etait absent excusé : M. Cammal

Etait absente : Mme Quaix

Délibération n° 2021/52

OBJET : Approbation du compte administratif 2020 du budget principal de la Ville

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2020 :

Pour la section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2020 s'élève à un excédent de 1 559 916,23 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 932 836,22 €.

Les restes à réaliser :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	173 673,60 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	296 190,90 €
Chapitre 23 Immobilisations en cours.....	1 007 406,85 €

Total dépenses 1 477 271,35 €

Chapitre 13 Subventions d'investissement.....	251 772,25 €
---	--------------

Total recettes 251 772,25 €

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 292 662,88 €.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - sur avis favorable de la commission finances, déontologie, commande publique et affaires générales du 7 juin 2021,
 - après en avoir délibéré,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le compte administratif 2020 du budget principal de la Ville de Gien tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les Membres présents à la séance.

*Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 5 juillet 2021*

Pour extrait conforme
à Gien, le 8 juillet 2021

Catherine de Metz
Adjointe au Maire

